



Lévis, mercredi, 6 mai 2020

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS EN INSTALLATIONS – 20-21

Objet : Précisions sur les critères de priorisation pour l'ouverture graduelle des services de garde habituel

Bonjour chers parents,

Tel que mentionné dans les communiqués 20-18 à 20-20, l'ouverture graduelle des services de garde habituel nous contraint à faire une priorisation de notre clientèle afin de respecter les exigences du Ministère de la famille et de la Santé publique.

Après compilation du sondage de cette fin de semaine, avec la forte demande de place, nous avons dû, tel que nous avons précisé dans le communiqué 20-20, ajouter des critères de priorisation afin d'être équitable et respecter les règles établies.

Le CPE-BC a statué hier sur les 4 critères à prioriser pour le 11 mai. Les critères sont :

1. Enfants d'employées du CPE Vire-Crêpe ;
2. Enfants dont les 2 parents font partis de la liste des travailleurs essentiels ([pour voir la liste](#)) ;
3. Enfants occupant avant le 13 mars une place protocole en collaboration avec le CSSS;
4. Famille fréquentant en date du 4 mai les services de garde d'urgence du CPE Vire-Crêpe qui seront sans service le 11 mai prochain.

Veillez noter que nous parlons de la liste des travailleurs essentiels ayant droit aux services de garde d'urgence et non des emplois prioritaires prévus dans la réouverture graduelle de l'économie.

Nous sommes conscients qu'une grande majorité de vous n'auront pas accès à une place dans la première phase du déconfinement, soyez assurés que nous ajouterons des critères au fur et à mesure que les places se libèreront ou que l'ouverture graduelle progressera. Nous demanderons aussi aux parents ayant une place d'utiliser les services uniquement s'ils n'ont pas d'autre solution afin de nous permettre d'accueillir le plus grand nombre d'enfants possibles.

Sachez que cette situation exceptionnelle est hors de notre contrôle et que nous sommes de tout cœur avec vous dans ce casse-tête de trouver un plan B pour la garde de vos enfants. Si nous ne pouvons accueillir votre enfant, nous vous suggérons d'aller sur la Place 0-5, une section sera dédiée à la recherche de places temporaires disponibles dans les services éducatifs.

Malheureusement même si vous entrez en relation avec nous pour nous manifester votre désaccord ou nous expliquer votre situation personnelle, nous ne pourrions déroger des critères de priorisation établis par le CPE-BC.

Un courriel vous sera envoyé aujourd'hui afin de vous préciser si vous avez accès ou non à nos services le 11 mai prochain et vous précisera tous les détails d'inscription.

Nous vous rappelons que la Santé Publique informe que les enfants et leur famille plus vulnérables (maladie chronique ou femme enceinte) au niveau de leur santé physique ne devraient pas fréquenter les écoles ni les services éducatifs en installations pour leur bien-être.

Merci pour votre collaboration et votre confiance !

Mélanie Plourde et Isabel Soucy, directrices installations